

1^E RENCONTRE 2018-2019 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Mardi 5 juin 2018 9 h à 14 h 45	Bureaux du MFFP 8400, avenue Sous-le-Vent Lévis (Québec) G6X 3S9 418 832-7222	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 231 Cellulaire : 418 241-3772

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Martin Béland Steve Cadorette Dave Chouinard Jimmy Deschênes Yvon Lacombe Jean-Claude Marcoux Yvon Marcoux Hugo Matte Gilles Paquet Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine René Thibault	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Parc : Parcs régionaux Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce) Faune : Trappeurs Certification : Détenteur de certificat Faune : ZEC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches)
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Amélie Denoncourt Richard Labrie Jason Lamontagne Chantal Pelletier Pierre-Luc Roussel Mathilde Routhier	Représentant ministériel : MFFP – DGFO Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion Fédération des producteurs acéricoles du Québec Représentante ministérielle : MFFP – certification
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Marie-Andrée Boisvert Bruno Dumont Antoine Martineau-Rousseau Pablo M. Rousseau	Eau : Organisme de bassin versant Faune : Pourvoirie Faune : Chasseurs et pêcheurs Territoire : MRC

ÉLÉMENTS IMPORTANTS	SUIVI (RESPONSABLE; ÉCHÉANCIER)
01 Mot de bienvenue	9 h 05
Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.	
02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	9 h 05
Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre 4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre 5. Présentation de la nouvelle version des Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT 6. Retour sur le sondage et les outils de communication, information et partage de données à mettre en place 7. Proposition de bonification du mode de fonctionnement de la TGIRT suite à l'atelier de la TGIRT de mars 2018 8. Retour sur la table des matières proposée pour le rapport annuel de la TGIRT 9. Période de travail sur les intérêts et préoccupations des groupes d'intérêt 10. Présentation des projets d'acquisition de connaissances <ol style="list-style-type: none"> a) Étapes en lien avec les projets d'acquisition de connaissances b) Projet sur les milieux humides et riverains c) Projet sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations 11. Point d'information sur les travaux du comité écologique en cours (présenté par Jason Lamontagne et non Amélie Denoncourt) 12. Divers 13. Fin de la rencontre 	
M. Hugo Matte demande à ce qu'un point d'information sur la PRAN dans l'UA 035-71 soit ajouté au Divers. Il demande également qu'un point d'information sur l'état de la situation concernant la certification dans l'UA 035-71 soit ajouté au Divers.	
M. Daniel Racine demande qu'un point sur l'annonce du nouveau programme soit ajouté au point Divers.	
M. Pierre-Luc Roussel demande l'ajout au Divers d'un point sur le dossier du potentiel acéricole déterminé par le MFFP ainsi qu'un point sur un règlement concernant la rivière du Chêne de la Seigneurie Joly.	
Le point Divers demeure ouvert. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	

03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (13 mars 2018) 9 h 07

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique le 26 mars, le 7 mai et le 29 mai, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Un ajout a été fait à la page 10 pour le point Accès aux fichiers shapefiles. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre (13 mars 2018) 9 h 08

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre.

Au point 5, à la page 4 : la présentation de M. Jason Lamontagne au sujet de la consultation publique sur les PAFIO a été envoyée par courriel le 26 mars.

Au point 6, à la page 4 : la présentation de M. Vincent Beaulieu au sujet de la consultation publique sur les PAFIT a été envoyée par courriel le 26 mars.

Au point 8, à la page 5 : le nouveau programme du MFFP n'a pas encore été annoncé, malgré qu'il soit prêt. Il semblerait que ce futur programme soit très semblable au PADF 2015-2018. Le dossier est entre les mains du ministre Luc Blanchette. Il s'agirait donc d'une question de «timing» politique si le programme n'est pas encore annoncé.

Au point 8, à la page 5 : la présentation de Mme Amélie Denoncourt et M. Vincent Beaulieu au sujet du bilan des dernières années pour la TGIRT a été envoyée par courriel le 26 mars.

Au point 10, à la page 8 : MM. Jason Lamontagne et Vincent Beaulieu ainsi que Mme Amélie Denoncourt ont préparé une proposition découlant de l'atelier-bilan du 13 mars. Cette proposition sera présentée au point 7 de la rencontre d'aujourd'hui.

Au point 11, à la page 8 : le document de travail concernant les règles de la TGIRT a été envoyé par courriel le 3 juin. Ce document sera présenté plus en détail au point 5 de la rencontre d'aujourd'hui.

Au point 12, à la page 9 : la présentation de M. Hugo Matte au sujet de la certification et de la fusion des UA 034-53 et 035-51 a été envoyée par courriel le 26 mars.

Au point 13, à la page 9 : le sujet des travaux du comité écologique en cours sera abordé plus en détail au point 11 de la rencontre d'aujourd'hui.

05 Présentation de la nouvelle version des Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT 9 h 15

Mme Amélie Denoncourt fait une présentation des modifications proposées en raison des décisions prises par la TGIRT récemment, de la fusion des UA, du nouveau Guide TGIRT du MFFP et du besoin de mieux coller à la réalité du fonctionnement de la TGIRT de Chaudière-Appalaches. Chaque article est présenté un à un (se référer à la Présentation TGIRT_2018_06_05.pdf pour le résumé des modifications et au document Table GIRT_CA_règles et modalités fonctionnement_révision mai 2018_V2.docx pour le détail de ces modifications).

En ce qui a trait à l'article 9 - Assemblée des partenaires, Mme Denoncourt précise qu'aucun changement n'est apporté. Des membres s'interrogent sur

la tenue de la prochaine Assemblée des partenaires. Il est expliqué que l'assemblée est reportée après l'annonce du nouveau programme, probablement à l'automne.

Les membres échangent particulièrement sur les articles 26, 27 et 28 qui concernent la recherche de consensus et les processus de règlement des différends de première et deuxième instance. Mme Denoncourt précise que ces trois articles constitueraient le cœur du processus décisionnel et que par conséquent, l'ancien article 30 sur le vote serait complètement retiré. M. Pierre-Luc Roussel émet des doutes concernant cette proposition et acheminera donc une proposition concernant ces articles pour qu'ils soient plus clairs.

Les membres ont jusqu'au 22 juin pour transmettre leurs commentaires et suggestions sur la nouvelle proposition de règles. Les dernières modifications au document seront alors apportées par Mme Denoncourt et le document sera déposé pour adoption lors de l'Assemblée des partenaires ou à la prochaine rencontre de la TGIRT (selon le premier événement qui viendra).

La présentation sera envoyée aux membres.

Envoyer à Amélie Denoncourt les commentaires et suggestions sur les règles de la TGIRT (Tous ; 22 juin).

Envoyer la présentation des modifications aux membres (Amélie Denoncourt ; première semaine de juin)

06 Retour sur le sondage et les outils de communication, information et partage de données à mettre en place

9 h 55

Mme Amélie Denoncourt indique que 15 personnes ont répondu au sondage. Aucun des cinq enjeux identifiés n'est ressorti comme inutile. Des outils ont également été suggérés par les répondants.

Enjeux en ordre de priorité et outils retenus selon les besoins parmi les suggestions des répondants :

- 1) Vulgarisation et documents de support pour les délégués
Besoin : outil sécurisé (ou public)
Outils : Google Drive, site internet sécurisé (ou site internet grand public)
- 2) Partage de documents de travail de la TGIRT
Besoin : outil sécurisé
Outils : Google Drive, site internet sécurisé
- 3) Publication d'informations en lien avec la TGIRT
Besoin : outil public
Outils : site internet grand public, Facebook et Twitter
- 4) Publication des travaux de la TGIRT
Besoin : outil public
Outils : site internet grand public, Facebook et Twitter
- 5) Archivage des documents de la TGIRT
Besoin : outil sécurisé
Outils : Google Drive, Dropbox, site internet sécurisé

Des options sont présentées et discutées. Pour le transfert d'information vers le public, un site internet grand public pourrait être créé. Il faudra attendre le futur programme pour voir s'il est possible d'obtenir un budget, mais avec le PADF 2015-2018, la création et la gestion d'un site internet étaient finançables par le programme. Certains membres qui s'y connaissent plus ajoutent qu'il est possible de créer des sites internet à peu de frais (ex : avec Wordpress ou Wix).

Pour les documents nécessitant un outil sécurisé, Google Drive est ressorti comme une option intéressante. Dans un premier temps, Google Drive sera donc utilisé pour donner accès aux délégués aux documents de la TGIRT.

Quand le nouveau programme sera connu, il sera possible de voir ce qui se fait dans d'autres régions et il sera possible d'évaluer les possibilités de mettre en place un site internet, avec une section sécurisée ou non.

07 Proposition de bonification du mode de fonctionnement de la TGIRT suite à l'atelier de la TGIRT de mars 2018 10 h 30

Mme Amélie Denoncourt présente la proposition qui fait suite aux ateliers du 13 mars dernier et ce, dans le but d'essayer de répondre aux problématiques soulignées.

Les après-midis des rencontres de la TGIRT seraient réservés pour le travail en petits groupes selon les intérêts des délégués tout en ayant un lien avec la planification forestière (PAFIT, PAFIO, calendrier des opérations...).

Les avant-midis seraient réservés pour présenter et discuter en grand groupe des résultats des petits groupes, pour la présentation des SIP et pour les autres éléments nécessitant l'attention de tous les membres.

Cette proposition implique que le calendrier des rencontres soit connu à l'avance afin de bien se préparer et avoir des experts au besoin. Cela permet :

- D'éviter la lourdeur et l'insatisfaction causées par les exercices de priorisation;
- Des petits pas significatifs plus nombreux et une meilleure intégration des «couleurs régionales» dans la planification forestière;
- La mobilisation la responsabilisation de tout le monde;
- De fixer des périodes de travail dans l'agenda;
- De dégager du temps pour la coordonnatrice qui pourra assurer un meilleur accompagnement/faciliter les processus de GIRT.

Malgré que les membres puissent cheminer à leur rythme, le comité de coordination de la TGIRT verra à ce que certains échéanciers soient respectés pour ne pas nuire ou ralentir la planification faite par le MFFP ou pour que les membres n'arrivent pas «trop tard» avec leurs propositions.

Les membres conviennent d'essayer ce processus.

Mme Amélie Denoncourt désire rencontrer tous les délégués, un à un, pour valider leur niveau de compréhension des dossiers de la TGIRT, afin que tous atteignent un niveau semblable de connaissances. Ce sera également l'occasion de valider quels sont les systèmes mis en place par chaque délégué pour récupérer les préoccupations des partenaires qu'ils représentent et pour leur retourner les informations venant de la TGIRT. Si ces systèmes ne sont pas suffisamment développés ou fonctionnels, Mme Denoncourt pourra travailler avec les délégués pour améliorer la situation.

Certains comités actuels de la TGIRT ont encore du travail à faire, comme le comité écologique par exemple. Ces comités demeureront en fonction le temps de terminer les dossiers. Par la suite, ce sera les délégués qui pourront décider de maintenir ces comités pour répondre à leurs besoins. La coordonnatrice pourra alors aider à la logistique des rencontres (réservation de salles, transfert des documents, etc.), mais elle ne contribuera plus au contenu des rencontres des comités de travail.

08 Retour sur la table des matières proposée pour le rapport annuel de la TGIRT 11 h 10

Mme Amélie Denoncourt explique que le rapport annuel s'adresserait aux partenaires de la TGIRT des différents groupes d'intérêt, aux MRC, au MFFP et à toute autre personne intéressée.

L'objectif du rapport est de faire une reddition de comptes auprès des différents partenaires et pourrait servir pour établir un diagnostic pour améliorer le fonctionnement de la TGIRT.

Mme Denoncourt présente les différentes sections du rapport annuel. En ce qui a trait à la section présentant les consultations publiques, il est convenu de plutôt insérer un lien menant au rapport du MFFP sur les consultations publiques pour ne pas répéter inutilement ce qui fait déjà partie d'un rapport.

La liste des délégués devra également être intégrée au rapport annuel.

Les membres échangent et conviennent de présenter un premier rapport pour les années 2015-2016-2017 et un second pour 2017-2018.

09 Période de travail sur les intérêts et préoccupations des groupes d'intérêt 12h25

Mme Amélie Denoncourt explique qu'il s'agit d'une première période de réflexion pour que chaque membre ou groupe d'intérêt puisse amorcer des démarches en fonction des intérêts qu'ils ont. La consigne est la suivante :

Déterminez quel est le prochain petit pas significatif à réaliser à court terme (environ 1 an) pour votre groupe d'intérêt

Les délégués se regroupent, discutent puis présentent à tous les résultats de leur réflexion.

Acériculteurs

• **Préoccupation : Potentiel acéricole selon les acériculteurs**

Les acériculteurs veulent développer des shapefiles des secteurs de potentiel acéricole pour pouvoir déterminer les superficies pour lesquelles ils ont des préoccupations. Cela leur permettra par la suite d'y superposer n'importe quel shapefile présenté à la TGIRT (autant par d'autres usagers que par le MFFP) pour pouvoir discuter des secteurs névralgiques en connaissance de cause.

Aménagistes des MRC et parcs

• **Préoccupation : Diversification économique**

Les aménagistes veulent poursuivre les travaux concernant l'harmonisation des usages pour les milieux structurés (et autres territoires d'intérêt), en travaillant à partir de l'exemple de l'entente d'harmonisation du Parc du Massif du Sud. Ils veulent aussi s'assurer que les investissements effectués dans la région, autres que sylvicoles, soient protégés. Ils veulent savoir quels sont les secteurs de grand intérêt où il y a une superposition d'intérêts qui, pris individuellement, peuvent sembler sans importance. Ils veulent également s'assurer de maintenir le potentiel de développement socio-économique du territoire.

BGA

- **Préoccupation : Exactitude des scénarios sylvicoles et analyses**

Les BGA veulent revoir les scénarios sylvicoles servant aux hypothèses des calculs de possibilité forestière du BFEC pour évaluer leur exactitude dans la région. Ils veulent également amener plus loin les analyses économiques des scénarios sylvicoles pour maximiser la productivité sur le terrain (qualité et volume).

CRECA

- **Préoccupation : Vieilles forêts**

Le CRECA souhaite continuer à travailler sur le dossier de la spatialisation des vieilles forêts. Il souhaite également développer des éléments avec les organismes de bassins versants en ce qui concerne les milieux riverains d'intérêt (MRI). Le CRECA mentionne qu'il reste du travail à faire suite au projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides et riverains et qu'un document synthèse devra être produit. Éventuellement, le CRECA s'intéresserait aux espèces qui dépendent des gros arbres morts.

Certification, ZEC et faune

- **Préoccupation : Forêts à haute valeur de conservation**

Gestion Forap explique qu'un exercice de détermination des FHVC dans l'ancienne UA 034-53 (Beauce) est nécessaire pour permettre la certification de l'entièreté de la nouvelle UA 035-71. La ZEC Jaro et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs y voient une belle occasion de faire valoir certains habitats d'importance pour leurs clientèles.

Les délégués sont invités à documenter leurs préoccupations cet été afin que chaque groupe présente un résultat plus étoffé de ses réflexions (quoi, pourquoi, où, quand et comment) à la prochaine TGIRT qui aurait lieu probablement à la mi-septembre.

Préparer une présentation plus étoffée de la préoccupation qu'ils veulent travailler dans la prochaine année (Tous, en petits groupes ; pour la prochaine TGIRT, mi-septembre)

10 Présentation des projets d'acquisition de connaissances

13 h 40

a) Étapes en lien avec les projets d'acquisition de connaissances

Mme Amélie Denoncourt indique que pour tous les projets, les résultats seront présentés d'abord aux comités de travail et par la suite à la TGIRT.

Les comités de travail élaboreront une proposition qui sera déposée et discutée à la TGIRT pour arriver à un consensus sur une solution ou un objectif qui sera recommandé officiellement au MFFP.

b) Projet sur les milieux humides et riverains

M. Martin Paulette présente les 4 volets du projet d'acquisition de connaissances travaillé par le comité écologique (voir Présentation Martin Paulette_2018_06_05.pdf).

Le premier volet a été réalisé à l'échelle de la région de Chaudière-Appalaches alors que les autres volets ont été réalisés spécifiquement dans la Seigneurie Joly, entre autres avec des données LIDAR.

c) Projet sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations

M. Hugo Matte et M. Jason Lamontagne présentent le projet réalisé dans le cadre des travaux du comité de la stratégie de production de bois.

Il s'agit d'un projet élaboré pour inventorier tous les peuplements qui avaient un potentiel d'éclaircie commerciale dans les prochaines années. Le travail a été concentré sur le territoire de l'ancienne 035-51 (Appalaches) étant donné que très peu de peuplements étaient concernés dans la 034-51 (Lotbinière) et que de nombreuses données étaient déjà disponibles pour l'ancienne 034-53 (Beauce).

Il en est ressorti 1 767 ha de peuplements ayant un potentiel d'éclaircie commerciale dans les prochains 15 ans avec, soit des peuplements âgés de 25 à 35 ans où des investissements sylvicoles ont déjà été réalisés.

C'est la CGFA qui a réalisé le mandat d'inventaire des 540 parcelles échantillons. Le MFFP (l'UG) est en train d'analyser les données et les résultats seront disponibles dans quelques mois.

11 Point d'information sur les travaux du comité écologique en cours

11 h 26

M. Jason Lamontagne présente les travaux du comité écologique qui ont lieu depuis quelques mois, et qui font suite aux travaux du CRECA, à la recommandation déposée par la TGIRT concernant la protection des vieux témoins écologiques et aux demandes faites par le CRECA et certaines MRC lors de la période de consultation publique sur les PAFIO.

Le MFFP a accepté qu'une superficie équivalente à la superficie des vieux témoins écologiques identifiés par le CRECA perde le statut d'îlot de vieillissement (statut de protection, administratif et temporaire) pour que les vieux témoins écologiques récupèrent ce statut d'îlot de vieillissement, assurant ainsi une protection administrative temporaire (5 ans au minimum) aux vieux témoins écologiques. Il s'agit d'un échange tout simplement.

Comme les superficies actuelles d'îlots de vieillissement sont supérieures à celles des vieux témoins écologiques, les membres du comité écologique ont dû sélectionner les îlots de vieillissement actuels à maintenir et ceux à «sacrifier» au bénéfice des vieux témoins écologiques. Une proposition a été déposée au MFFP en mars par le comité écologique. Depuis, le MFFP et les membres du comité écologique échangent (par courriel) pour en arriver à un shapefile final acceptable pour les deux parties.

Une présentation du résultat sera faite à une prochaine TGIRT et les shapefiles seront rendus disponibles à ce moment. Mais les vieux témoins écologiques sont déjà sous la protection du statut d'îlot de vieillissement, ce qui permet de les retirer du PAFIO dès cet été.

12 Divers

14 h 25

a) Point d'information sur la PRAN pour l'UA 035-71

M. Hugo Matte explique que les travaux sylvicoles dans la 035-71 devraient débuter le 11 juin. La PRAN sera disponible sur le site internet de Forap dans les prochains jours; un courriel sera envoyé aux délégués pour qu'ils en soient informés.

Envoyer un courriel aux membres lorsque la PRAN 035-71 sera disponible sur le site internet de Gestion Forap (Hugo Matte)

b) Point d'information sur l'état de la situation concernant la certification dans l'UA 035-71

M. Hugo Matte indique que le certificat FSC détenu pour l'ancienne UA 035-51 s'étendra dorénavant à l'ensemble de l'UA 035-71 (donc ajout de l'ancienne UA 034-53). Le prochain audit de certification se tiendra en septembre.

c) Annonce du prochain programme

M. Daniel Racine suggère à la TGIRT d'acheminer une lettre à la TREMCA pour que celle-ci mette une pression politique pour accélérer l'annonce du nouveau programme et ce, dans le but d'éviter une interruption des travaux de la TGIRT avec les acteurs régionaux en place.

Les membres sont unanimement d'accord avec cette proposition.

d) Avancement du projet de détermination du potentiel acéricole par le MFFP

M. Richard Labrie mentionne que le MFFP (au central) réalise un inventaire du potentiel acéricole à partir des photos aériennes en territoire privé et public. L'UG devrait recevoir une cartographie dans les prochaines semaines.

Une validation sera faite cet été et cet automne. L'analyse et la diffusion des résultats se feront par la suite.

e) Règlement concernant la rivière du Chêne

M. Pierre-Luc Roussel souhaite obtenir le shapefile pour la superficie de l'habitat de la tortue des bois aux abords de la rivière du Chêne, dans la Seigneurie Joly. M. Jason Lamontagne va fournir le shapefile.

Envoyer le shapefile de l'habitat de la tortue des bois dans la 034-51 à Pierre-Luc Roussel (Jason Lamontagne; juin)

13 Fin de la rencontre

La rencontre se termine à 14 h 45.

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 7 JUIN 2018 PAR :

Chantal Pelletier

Adjointe administrative, MRC de Montmagny

COMPTE-RENDU RÉVISÉ 21 JUIN 2018 PAR :

Amélie Denoncourt, ing. f.

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches



COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 19 SEPTEMBRE 2018